

Pourquoi la fusion de deux lycées de l'agglo de Caen s'attire les foudres de toute une ville ?

À compter du 1er janvier 2025, le collège lycée expérimental (CLE) doit fusionner avec le lycée Fresnel de Caen. Tout le monde s'y oppose à Hérouville Saint-Clair. Explications.



À compter du 1er janvier 2025, le collège lycée expérimental (CLE) doit fusionner avec le lycée Fresnel de Caen. Tout le monde s'y oppose à Hérouville Saint-Clair.

À partir du 1er janvier 2025, un nouveau logiciel de gestion financière doit être mis en place au Collège Lycée Expérimental (CLE) d'Hérouville Saint-Clair, près de Caen (Calvados).

Cette modernisation technique, qui implique "une fusion" avec le lycée Fresnel à Caen, inquiète les représentants des parents d'élèves, soutenus par le conseil municipal d'Hérouville et par le

député Arthur Delaporte.

Une perte d'autonomie et de représentation

Le nouveau logiciel implique en effet pour l'établissement de passer du statut d'antenne autonome du lycée Fresnel (depuis 1985) à celui de "section" du lycée Fresnel :

Le logiciel ne s'adapte pas aux spécificités du CLE. Ce n'est pas normal que le fonctionnement d'un établissement soit impacté et menacé par des paramètres informatiques ! Laurent Lehoux, représentant des parents d'élèves

"Une réelle perte d'identité pour le CLE"

Bien plus qu'une mise à jour technique, ce nouveau logiciel viendrait interférer dans l'autonomie de l'établissement, en supprimant par exemple ses instances, son autonomie en termes de gestion de budget et ses représentants : "C'est une réelle perte d'identité pour le CLÉ qui a toujours été autogéré. S'il n'y a plus de représentants des élèves, il n'y a plus de démocratie. Vous imaginez un élève qui passe en conseil de discipline, non plus devant l'équipe pédagogique du CLÉ, mais devant celle du lycée Fresnel. Cela n'a aucun sens", s'inquiète Laurent Lehoux.

[Les élèves de ce collège-lycée près de Caen réalisent un film pour prévenir des addictions](#)

Tous demandent un report

Au total, parents d'élèves, équipes pédagogiques, municipalité et élus, demandent, unanimement, le report de la mise en place du logiciel Op@le, afin de trouver des solutions et de préserver le fonctionnement de cet établissement innovant.

Les inquiétudes sont fondées et nous pensons qu'il est important de les entendre et de les prendre en compte. Nous demandons un report de mise en place, afin d'apaiser la situation et de trouver les meilleures solutions. Arthur Delaporte, député du Calvados (2^e circonscription)

Pour le moment, le Rectorat a répondu défavorablement à la demande de report : "nous allons continuer à alerter", précise Arthur Delaporte.